

Conseil d' Ecole du 18 octobre 2016
PREMIER TRIMESTRE 2016-2017

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 18 octobre 2016 à 18h30 dans la bibliothèque de l'école.

Etaient présents :

Représentants des Parents d'Elèves : Mme Baglan, Mme Rambaud-Meynard, Mme Labbé, Mme Chapelle, Mme Robion, Mr Michaud, Mme Lagorce

Représentants de la mairie de BOUTIERS ST TROJAN : Mme Brunellière, Mme Pampiglione, Mr Canet, Mme Rouquet

Enseignantes : Mme Gueguen, Mme Bessouat, Mme Surrault, Mme Pourrageaud, Mme Fedelich

Absents excusés :

Mme Guyonnet : enseignante Brigade

Mme Salmon : Inspectrice de Cognac

Mme Sicaire, Mme Poirier : Représentants des Parents d'Elèves

Mr Nifenecker : Maire de Boutiers St Trojan

Mme Laguerre: Représentante Mairie de Boutiers St Trojan

Secrétaire de séance : Mme Gueguen

1/ Représentants des Parents d'Elèves :

Les Représentants des Parents d'Elèves élus pour l'année 2016-2017 sont :

Mme Poirier, Mme Meynard, Mme Labbé, Mme Baglan, Mme Chapelle, Mme Sicaire, Mme Robion, Mr Michaud, Mme Lagorce

2/ Effectifs au 18 octobre 2016 : 137 élèves

PS-MS : 31 élèves

MS-GS-CP : 25 élèves

CP-CE1 : 23 élèves

CE2-CM1 : 28 élèves

CM1-CM2 : 30 élèves

Rappel des conditions d'inscriptions à la mairie:

- Les habitants de Boutiers-St-Trojan
- Les élèves ayant un frère ou une sœur déjà scolarisé à l'école
- Les élèves ayant une assistante maternelle sur Boutiers St Trojan ou grands-parents gardant l'enfant pendant le temps périscolaire
- Les enfants du personnel de l'école

3/ Rappel du projet d'école 2013-2017 et présentation des actions pour cette année :

Le projet d'école ainsi que les actions de l'école seront prochainement consultables sur le blog de l'école.

Axe 1 « Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire »

Action 1: Enrichir progressivement le lexique ; développer les situations de communication pour l'utiliser à bon escient en toute circonstance.

Reconduite pour l'année 2016-2017

Action 2: Apprendre à avoir un regard critique sur le livre : éduquer au choix et à l'argumentation.

Reconduite pour l'année 2016-2017. Comme chaque année, L'APE finance les mallettes du Prix des Incorruptibles (coût de 6 mallettes de 5 livres chacune : 350 euros).

Axe 2 "Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves"

Action 1: Permettre aux élèves d'atteindre des objectifs communs par des voies différentes.

Reconduite pour l'année 2016-2017 avec la mise en place du Livret Scolaire Unique et la continuité des fiches de suivi pour l'APC.

Action 2: Le parcours de l'élève : de l'école au collège dans le cadre du réseau ECLORE*

Action1: Assurer la continuité du parcours scolaire par des outils d'évaluation communs

Reconduite pour l'année 2016-2017 sous la forme de différenciation dans les classes, intervention si besoin du RASED, APC, décroisement par niveau.

Action 2 : Renforcer le parcours culturel de l'élève du cycle 1 au cycle 3

Reconduite pour l'année 2016-2017 : avec un spectacle par classe au théâtre de Cognac, visite du salon de la littérature de jeunesse (CE2-CM1), visite du moulin de Chez Gauthier pour les CP-CE1

Action 3 : Vivre ensemble

2016-2017 : classe découverte CP-CE1 du 23 au 27 janvier 2017 au centre Loup Garou à Lezay

Action 4 : Une école sans déchet

Reconduite pour l'année 2016-2017 : Mise en place du tri des déchets dans toutes les classes (poubelle spécifique aux stylos), participation des élèves à l'action « Nettoyons la nature » proposée par l'APE et demande de labellisation à Calitom.

***ECLORE: Écoles, collèges, lycées pour l'orientation et la réussite des élèves**

Organisation APC 2016-2017 :

Le projet est réalisé par période et s'appuie sur trois champs :

1/ aide aux élèves

2/aide au travail personnel

3/mise en œuvre des activités du projet d'école

Projets pédagogiques / sorties prévues pour l'année 2016-2017:

Sorties vendanges pour 3 classes : MS-GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1 et ateliers autour du raisin pour les PS-MS

Sorties culturelles Théâtre de Cognac à partir du mois de janvier 2017

Sortie au moulin chez Gauthier pour tous les CP et CE1

Activités sportives :

Basket pour les CM1-CM2, Handball : pour les CE2-CM1(septembre et octobre 2016), Gymnastique (tous les CP et CE1), Handball pour la classe de CM1-CM2 si assez de places dans le bus, piscine pour le cycle 2.

Education à la citoyenneté : élections de délégués de classe et conseil mensuel de délégués avec la directrice. L'objectif étant l'élaboration et l'harmonisation des règles de vie à l'école.

4/ Vote du règlement intérieur 2016-2017 :

Après lecture du règlement intérieur 2015-2016 les modifications suivantes ont été apportées :

- ➔ Dans dispositif périscolaire/ garderie: modifier l'horaire de la fin de garderie le mercredi, 9h05 à la place de 9h15
- ➔ Dans dispositif périscolaire/ restaurant scolaire : remplacer Mr Chaubénit par Mr Janot, modifier le tarif des tickets
- ➔ Dans la rubrique surveillance : rajouter que les élèves sont sous la responsabilité des animateurs du Grand-Cognac pendant les NAP, et du personnel municipal pendant le temps de garderie.
- ➔ Dans les relations école/ famille, rajouter menu de cantine, panneau d'affichage des NAP, blog d'école avec son adresse
- ➔ Modifier la date du conseil d'école : 18 octobre 2016

Mise à jour des prix des tickets :

ticket jaune : 3,10€

ticket vert : 1,70€

ticket rose : 2,55€

5/ Exercices de sécurité :

5 exercices de sécurité doivent avoir lieu cette année :

- 2 exercices incendie
- 3 PPMS dont 1 exercice intrusion

Le premier exercice incendie a eu lieu le lundi 26 septembre 2016 à 10h30.

Temps d'évacuation :

Pour la cour de maternelle, le temps d'évacuation des trois classes a été de 1mn 30.

Le point de rassemblement pour ces trois classes se situent dans la cour de récréation près du grand portail.

Pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : 1mn 20, le point de rassemblement se situe du côté du stade.

Observations :

Les extincteurs ont été vérifiés par Mr Sadry au mois de septembre.

Les plans d'évacuation ne sont cependant toujours pas à jour, voire manquants dans les anciens logements de fonction. Il manque les panneaux de point de rassemblement dans la cour de récréation côté maternelle et côté château d'eau. Il manque également les panneaux sortie de secours dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.

Mme Brunellière va demander que le nécessaire soit fait le plus rapidement possible.

Mme Pourrageaud propose d'effectuer un exercice d'évacuation incendie pendant le temps de cantine (point de rassemblement cour de récréation).

Exercice Intrusion réalisé le jeudi 13 octobre 2016 :

Scénario retenu pour la maternelle (se cacher) :

Suite à la lecture d'un album (Jacques et le Haricot magique (MS-GS-CP) et Le loup et les sept chevreux (PS-MS)), les élèves se sont cachés pour ne pas être trouvés par l'ogre ou le loup. L'objectif étant de proposer un exercice adapté à l'âge des élèves et sous forme de jeu. L'enseignante pourra faire référence à cette histoire pour entraîner sa classe.

Pour les plus grands (à partir de la classe de CP-CE1) : Les enseignantes ont évoqué l'intrusion d'un sanglier dans une école proche de Cognac. Les élèves ont réfléchi, en amont, à la conduite à suivre dans un cas semblable (rester calme et silencieux, se cacher, obstruer les portes).

Durée de l'exercice : 3 mn pour les maternelles et 5mn à partir du CP

Observations :

- Proposer dans l'année scolaire une nouvelle situation (pendant la récréation par exemple où les élèves devraient fuir un danger).
- Difficulté à communiquer entre les classes (dans l'exercice intrusion, Mme Pourrageaud a téléphoné à chaque enseignante sur leur portable personnel).
- Le conseil d'école a évoqué les différents signaux possibles à mettre en place : un signal visuel et activable dans chaque classe a été évoqué. La mairie va se renseigner sur la faisabilité de cette installation.
- La mise en place d'un visiophone et d'une gâche électrique au portail côté château d'eau a été également évoquée mais non retenue par le Conseil d'Ecole.
Un mot sera cependant mis dans les cahiers de liaison pour rappeler aux parents :
La nécessité de respecter les horaires de l'école.
Les élèves doivent être en classe et les parents sortis de l'école pour 9H15. Le portail sera alors fermé à clé.

6)Travaux :

Travaux réalisés pendant les vacances d'été :

Nouveau Toboggan pour la maternelle pour **5400 €**

Numérique :**20 000 €**

Câblage Internet dans toutes les classes, garderie et cantine

Achat de 7 ordinateurs portables, de 4 vidéoprojecteurs interactifs

Formation de 2 heures pour les enseignantes

Préau côté cour château d'eau repeint

Vérification de l'éclairage extérieur

Réfection de la garderie (plafond, peinture...)

Travaux demandés :

Classe de PS-MS : Tampons de chaise manquants, une fissure vitre dans les toilettes, des stores à lames ne fonctionnent plus, bancs à repeindre et à revisser

Classe de MS-GS-CP : demande de changement du tableau à craie en tableau blanc (en récupérant celui enlevé pendant l'été dans la classe de Mme Gueguen)

Classe de CM1-CM2 : demande de deux tables supplémentaires

Les rideaux pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont en préparation.

L'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves remercient la mairie de Boutiers St Trojan pour les travaux réalisés pendant l'été, l'achat du matériel numérique et la formation proposée aux enseignantes.

Questions diverses :

Les parents d'élèves demandent la possibilité d'avoir une ATSEM supplémentaire dans la classe de PS-MS pour le matin.

Réponse de l'équipe enseignante : Mme Surrault et Mme Renaudon sont des professionnelles habituées à gérer le groupe classe avec un effectif important. Mme Surrault ne souhaite pas de personnel supplémentaire dans sa classe.

Problème de circulation aux abords de l'école : le dossier est dans les mains d'un bureau d'étude : HANGAR 21 pour l'aménagement aux abords de l'école.

Problème de bruit à la cantine: Mme Brunellière rappelle qu'une salle a été aménagée pour accueillir les maternelles et les séparer des grands. Il n'est toujours pas possible de proposer un deuxième service pour plusieurs raisons : les élèves du 2nd service mangeraient trop tard, la cuisson des plats pour deux services est très compliquée à mettre en place.

Mme Labbé présente un dossier sur la mise en place de claustras dans le réfectoire. La difficulté pour le personnel municipal est la surveillance avec ces cloisons et le coût est élevé.

Mme Pourrageaud proposera des réunions de délégués avec la participation de Mr Janot pour trouver des solutions avec les élèves.

Proposition de mettre en place un atelier Apprendre à porter secours pendant les NAP, le Conseil d'Ecole invitera les responsables des NAP, Mr Gaborit et Mr Lamouche au prochain conseil d'école.

La séance a été levée à 20h45, le budget de la coopérative scolaire sera abordé au prochain Conseil d'Ecole.

La directrice :

La secrétaire de séance :